

## Conseil communal

Décisions du conseil du 24 mars 2022

---

### Travaux publics

Le conseil adjuge les prestations d'ingénieur électricien du parking à l'entrée du village d'Hérémeence à la société BEE bureau d'étude électrique SA.

Le conseil adjuge le traitement annuel des fissures des routes communales à l'entreprise Divico-Kutter SA.

Le conseil adjuge l'entretien annuel des routes communales à l'entreprise André Sierro SA.

### Protection de l'environnement

Le conseil adopte le programme de tirs 2022 de la société « Aux armes de chasse de Sauterôt ».

Le conseil adjuge le curage et le contrôle des égouts du secteur de Louchelet à la société Vidésa SA.

Le conseil adjuge les travaux de mise en séparatif du village de Mâche et la réfection des rues, aux entreprises : André Sierro SA (lot 1) et Dumas SA (lots 2 et 3).

### Bâtiments

Le conseil adjuge les travaux de mise aux normes du bâtiment communal (travaux extérieurs), au bureau CW architectes SA.

### Sécurité publique

Le conseil délivre une autorisation d'exploiter à Mme Sophie Hiltermann Boileve pour l'hôtel Fringer.

### Autorisations de construire

Le conseil délivre 6 autorisations de construire.